



**mardi, 8. novembre 2016**

**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>Zaïm Bensaci : « La mise à niveau doit apporter un plus à l'entreprise » .....</i>	<i>2</i>
<i>Forum Africain d'investissement et d'affaires, M. Lamamra : « Se projeter dans l'avenir » ..</i>	<i>2</i>
<i>CNAS - LFC-2015 : Impact positif sur la trésorerie .....</i>	<i>3</i>
<i>SG Opep : L'Accord d'Alger toujours valide.....</i>	<i>4</i>
<i>Mines : Pour une meilleure exploitation .....</i>	<i>5</i>
<i>Pétrole : Le Brent à plus de 46 dollars.....</i>	<i>5</i>
<i>«L'Algérie ambitionne de devenir le hub de l'intégration économique de l'Afrique» .....</i>	<i>5</i>
<i>L'Algérie est le deuxième marché derrière la Chine pour le port de Marseille-Fos.....</i>	<i>6</i>
<i>Grippe aviaire : "L'élevage domestique n'est pas touché" .....</i>	<i>7</i>
<b>Commerce .....</b>	<b>7</b>
<i>Naftal : Nouvelle carte de paiement électronique .....</i>	<i>7</i>
<i>Le chiffre du jour, Mobilis : progression de 22% .....</i>	<i>8</i>
<i>La ferme aquacole de Cap Falcon relève le défi.....</i>	<i>8</i>
<i>Brandt Algérie pénètre le marché européen.....</i>	<i>9</i>
<b>Régions.....</b>	<b>9</b>
<i>Les entreprises s'investissent à Sétif : La solidarité gagne du terrain.....</i>	<i>9</i>
<i>Tipasa : Les perspectives du Plan aquapêche .....</i>	<i>10</i>
<i>Tiaret: Cap sur les légumes secs.....</i>	<i>11</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### Zaïm Bensaci : « La mise à niveau doit apporter un plus à l'entreprise »

Source : El Moudjahid

Le président du Conseil consultatif de la promotion de la PME, invité hier de notre Forum Économie, voit, dans le projet de loi d'orientation sur le développement de la PME, qui sera soumis prochainement aux députés, un texte en mesure d'apporter des aménagements indispensables pour la nouvelle politique économique qui repose sur l'augmentation du nombre des PME, estimé aujourd'hui à 900.000. Un chiffre en deçà des potentialités de notre pays.

Le chiffre de 900.000 PME ne reflètent pas réellement la réalité. Pour cause, il n'existe pas de statistiques, et aucun recensement n'a été fait. Quoi qu'il en soit, le nombre des PME devrait être plus important, car la locomotive de la croissance reste la PME. Zaïm Bensaci, fervent défenseur des discours apaisés, préfère entamer la conférence-débat par d'abord rappeler que l'Algérie dispose d'immenses ressources et d'une multitude de gisements non encore exploités. Deux atouts majeurs pour la construction d'une économie solide moins dépendante des hydrocarbures. Pour le président du Conseil consultatif de la promotion de la PME (CNC/ PME), dont la mission est de lancer et de maintenir le dialogue sur la promotion des PME entre le gouvernement, le patronat et les associations professionnelles, le principal objectif de la nouvelle loi reste l'augmentation du nombre de PME, qui induira automatiquement la réduction du taux de chômage. Mais s'il y a une priorité, c'est bien le développement de la sous-traitance. À ce propos, il a cité comme exemple la pièce de rechange qui peut devenir le levier de la sous-traitance dans le domaine de la mécanique. Dans

ce sillage, le conférencier considère que certaines pièces de rechange peuvent être fabriquées chez nous. Cependant, Zaïm Bensaci regrette que les véhicules construits par Renault sont destinés seulement au marché algérien. Renault Algérie a un taux d'intégration qui ne dépasse pas 17%, a-t-il avancé. La sous-traitance, cheval de bataille de Bensaci, doit permettre aux PME une participation au bénéfice de la commande publique. Et c'est à l'administration de veiller à ce que les grandes entreprises (nationales ou étrangères) qui contractent avec l'administration s'engagent dans ce sens. Aussi, il propose, pour tout contrat supérieur à 50 millions de dinars, que le candidat pressenti soumette «un plan de sous-traitance» prévoyant les parts du marché sous-traitées aux PME. Il estime également nécessaire la formulation des appels d'offres différemment afin d'accroître la chance des PME d'obtenir le marché. Les dispositions permettant aux personnes publiques de s'assurer, notamment au moment du dépôt des candidatures ou de remise des offres, des conditions d'exécution de la prestation et plus particulièrement des conditions d'intervention des sous-traitants, sont de nature à protéger ces derniers des exigences, notamment financières, de leurs donneurs d'ordre. Ceci doit passer, explique le président du CNC, par «l'instauration d'une transparence des négociations entre le donneur d'ordre et le sous-traitant», les garanties de paiement direct par la personne publique des sous-traitants. Chose qui a incité à la redéfinition de la PME. Et justement, c'est pris en charge dans le projet de loi sur le développement de la PME. D'ailleurs, on peut lire dans l'exposé des motifs ce que sera la nouvelle loi, «la définition de la PME adoptée par la loi de 2001 nécessite une révision devant permettre son adaptation au contexte actuel tant national qu'international». Et justement, il n'y a pas que la définition de la PME qui a montré ses limites. Le programme national de mise à niveau a, lui aussi,

montré les limites de sa propre configuration. 20.000 PME, inscrites dans ce programme, c'est quelque chose de trop ambitieux, selon Zaïm Bensaci. D'autant plus que, selon lui, le programme MEDA n'a rien apporté à ce projet. Pour lui, la mise à niveau ne doit pas se limiter à un diagnostic, mais elle doit apporter un plus à l'entreprise. Autre point contenu dans la loi, et jugé positif, concerne le démembrement de l'Agence nationale de développement qui disposera de structures d'appui au niveau local. Autre point abordé lors de cette conférence concerne l'encouragement de la création de start-up innovantes. Par ailleurs, Zaïm Bensaci estime que les banques demandent beaucoup trop de garanties et même de sur-garanties, notamment pour les primo-investisseurs qui sont souvent découragés, surtout ceux qui n'ont pas de biens à hypothéquer. Interrogé sur le taux de mortalité des PME, Zaïm Bensaci a avancé un chiffre approximatif, celui de 15%.

### Forum Africain d'investissement et d'affaires, M. Lamamra : « Se projeter dans l'avenir »

Source : El Moudjahid

«Nous attendons, à l'occasion du Forum africain d'investissement et d'affaires, qui se tiendra du 3 au 5 décembre à Alger, plus de 1.600 chefs d'entreprises.» C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Ramtane Lamamra. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à Alger, en présence de M. Ali Haddad, président du FCE, il a tenu à souligner que «ce forum d'affaires, premier en son genre, est venu à point nommé puisqu'il a fait l'objet de préparation».

Il dira, dans ce sens, que «l'économie nationale est dans un effort de diversification et d'adaptation de son modèle de croissance, compte tenu de l'ensemble des circonstances, des contraintes et des priorités». «Pour précisément ancrer cette diversification de l'économie algérienne dans de nouvelles perspectives basées évidemment sur tous les acquis en matière d'infrastructures et de débouchés de nos produits, ainsi qu'en matière de valorisation de tout ce qui a été réalisé ou en cours de réalisation, on va prendre, comme le font d'ailleurs les autres pays qui ne sont pas africains, cet énorme réservoir de productivité et de richesses.» Appuyant ses dires, Ramtane Lamamra a relevé que «toutes les puissances trouvent des opportunités d'affaires et d'investissements en Afrique». «L'Afrique, incontestablement, a des atouts qui s'offrent à celui qui a le courage et la détermination d'investir davantage. Plusieurs pays africains réalisent une croissance économique à deux chiffres», ajoute-t-il.

«Le fait que notre pays est le plus grand pays africain, dans le monde arabe et le bassin méditerranéen, donc, il est tout à fait normal que les ambitions soient proportionnelles à ces réalités», affirme-t-il. Et de poursuivre : «L'Algérie a des moyens considérables pour se projeter dans l'avenir avec beaucoup d'assurance et de confiance.»

Selon lui, «si on devait reporter à demain ce que nous devons faire aujourd'hui, nous risquons d'aller dans l'économie continentale avec moins d'atouts qu'aujourd'hui, peut-être dans des conditions moins favorables». Il a indiqué que «ce n'est pas parce que nous avons des entreprises étrangères en Algérie que nous leur interdisons d'aller vers l'internationale». De son côté, le président du FCE, M. Ali Haddad, a indiqué que «le Forum africain d'investissement et d'affaires devra assurer une place pour l'Afrique aux

côtés des grandes zones économiques dans le monde, tout en insistant sur le fait que ce rendez-vous d'Alger doit être l'occasion pour la naissance d'une vision économique africaine qui repose sur l'agriculture, l'énergie, le numérique, le capital humain et l'infrastructure.

Aussi, Ali Haddad a estimé que ce forum créera une nouvelle dynamique, nourrira une vision et comportera des propositions clairvoyantes pour marquer l'engagement de l'Algérie pour construire l'économie africaine. Et de poursuivre : «Le rendez-vous d'Alger doit nourrir une vision et des ambitions comme prélude du retour de l'Algérie sur la scène internationale.» Il y a lieu de noter l'organisation d'une grande manifestation économique continentale au Centre international de conférences d'Alger.

### CNAS - LFC-2015 : Impact positif sur la trésorerie

**Source : El Moudjahid**

«La Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) se félicite que les mesures incitatives arrêtées au titre de la loi de finances complémentaire de 2015 se soient traduites par un impact positif sur sa trésorerie» tels sont les propos tenus hier par le directeur de la Caisse nationale des assurances sociales Agence d'Alger.

Le Dr Mettari Djamel qui s'est exprimé hier lors d'une journée d'information relative aux facilitations octroyées, aux employeurs dans le cadre de la prolongation du délai des échéanciers de paiement portant les mesures exceptionnelles prévues par l'article 57 de la loi de finance complémentaire pour l'année 2015 et dans le cadre d'application des nouvelles technologies de l'information et de la

communication (TIC) engagées par la CNAS, a fait savoir que Cette initiative prise par le gouvernement, devrait avoir une retombée positive économique et sociale. «Elle vise à réduire l'économie informelle, notamment encourager davantage les assujettis à être fidèle vis-à-vis de la sécurité sociale. Ce qui constitue un impact direct sur les recettes de celle-ci »affirme-t-il.

Donnant plus de détail sur les affiliations à la CNAS d'Alger, il a indiqué que le nombre d'échéanciers de paiement accordés est passé de 252 en 2015, à 639 en 2016, soit une augmentation de 153,57%, quant au montant à recouvrer pour l'ensemble des échéanciers accordés est passé de 1.994.320.927,47 DA à 3.606.874.297,29 D (soit 80,85%) , ensuite le montant recouvré pour l'ensemble des échéanciers accordés est passé de 643.558.325,13 DA à 986.515.147,38 DA (soit 53,29%).

Le responsable justifie cette hausse grâce aux mesures de relance attrayantes introduites dans la loi de finances complémentaire pour 2015 «la loi de finances complémentaire de 2015 est venue avec des facilités exceptionnelles à la fois pour ceux qui pratiquent une activité sans couverture ou pour les employeurs afin de les encourager à régler leur situation dans le domaine de la sécurité sociale», a-t-il justifié.

Ces résultats ont été également réalisés grâce aux différentes mesures prises par la Caisse, notamment les opérations de sensibilisation et la mise en place de directions de wilayas, en remplacement du système des directions régionales, permettant de "mieux de se rapprocher des assurés", a-t-il ajouté.

Le responsable a tenu à rappeler qu'en vu des résultats positifs obtenus par la CNAS dans le cadre de l'application des dispositions exceptionnelles de la loi de

fiances complémentaire pour l'année 2015 et l'engouement suscité par les employeurs qui y ont adhéré massivement et qui continuent à affluer pour bénéficier, il a été décidé de prolonger le délai d'octroi d'échéancier de paiement dans le cadre de l'article 57 de la présente loi au 31 décembre 2013. «La prolongation a été accordée au regard du nombre important d'employeurs qui ont exprimé le souhait que cette mesure soit reconduite pour leur permettre de régulariser leur situation et celle de leurs salariés vis-à-vis de la Cnas», a indiqué M. Mettari Djamel

Cette volonté, selon lui, s'inscrit pleinement dans la stratégie du secteur issue des orientations de son premier responsable le ministre du travail et de l'emploi et de la sécurité sociale. Ainsi, tout employeur souhaitant souscrire un échéancier de paiement pour s'acquitter des cotisations impayées pourra se rapprocher des services du recouvrement de la CNAS à travers le territoire national et bénéficier à terme de l'annulation des majorations et pénalités de retard y afférents et ce jusqu'au 31 décembre. «Il s'agit là d'un effort supplémentaire alloué par la caisse pour permettre à tout employeur de se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation de sécurité sociale».

Le directeur de l'agence d'Alger a tenu à lancer un appel aux employeurs qui n'ont pas encore pu y adhérer de souscrire un échéancier de paiement avant le 31 décembre 2016 et de bénéficier ainsi de cette opportunité.

Par ailleurs, M. Mettari affirme que des équipes de la Cnas sont sur le terrain pour sensibiliser ceux qui activent dans le commerce informel, l'orateur a accordé une importance particulière aux dispositions de l'article 60 de l'ordonnance 01/15 du 23 juillet 2015, du fait que ces mesures, dira-t-il, «répondront largement aux

préoccupations des chefs d'entreprise d'une part et aux assurés sociaux (employés) d'autre part, à travers les facilitations accordées en ce sens en citant l'exemple d'une couturière qui travaille à son compte ou un cordonnier, et qui ne sont pas couverts par la sécurité sociale ».

A ceux-là, il expliquera que « la nouvelle loi leur permettra de s'affilier directement sans aucune restriction en présentant seulement un dossier administratif et en remplissant les formulaires réglementaires ». Pour cela, il ajoute qu'il leur suffit de s'acquitter du montant dérisoire de 2.160,00 DA par mois et obtenir la carte Chiffa qui permettra à l'assuré d'accéder aux soins médicaux.

Dans ce sillage, le directeur de la CNAS-Alger a souligné que des équipes de son agence ont été dépêchées sur le terrain pendant plusieurs jours pour approcher surtout ceux qui activent dans le commerce informel à l'effet de les informer et de les sensibiliser à l'effet de se prémunir des aléas de la vie à l'image des maladies en souscrivant une adhésion à la Caisse qui ne peut qu'avoir des répercussions bénéfiques pour leurs activités respectives et leur prise en charge en tant qu'assurés.

Pour conclure, M. Mettari a mis l'accent sur l'importance de poursuivre l'opération de modernisation de la Cnas déjà entamée, afin de consolider des acquis ainsi que l'améliorer de la qualité des services, à savoir la télé déclaration et le E-Banking.

### [SG Opep : L'Accord d'Alger toujours valide](#)

**Source : El Moudjahid**

Le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, a déclaré hier, à Abou Dhabi, que l'Opep restait attachée à l'accord d'Alger et a qualifié de «vitale» la coopération

entre les membres et non membres de l'organisation en vue de rééquilibrer le marché pétrolier.

«Il est vital que les pays Opep et non-Opep se réunissent et prennent des mesures coordonnées pour rééquilibrer le marché dans leur intérêt commun», a déclaré M. Barkindo à l'ouverture d'une conférence internationale sur le pétrole à Abou Dhabi. Fin septembre à Alger, les pays de l'Opep sont parvenus à un accord historique pour réduire leur production d'or noir afin de soutenir les prix du brut qui pâtissaient depuis 2014 d'une offre excédentaire. «L'accord (d'Alger) a souligné l'engagement de l'organisation en faveur de la stabilité des marchés pétroliers», a rappelé M. Barkindo, soulignant que la Russie, premier producteur mondial de pétrole, soutenait l'accord d'Alger. «Nous, à l'Opep, restons attachés à l'accord d'Alger», a-t-il déclaré, ajoutant avoir «entendu dire au plus haut niveau à Moscou que la Russie est avec» l'Opep. L'Opep et la Russie ont tenu plusieurs réunions récemment afin de resserrer leur coopération pour diminuer la volatilité des prix. Pour rappel, le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, avait affirmé dimanche à Alger que les quotas de production des pays de l'Opep seraient arrêtés lors de la réunion ordinaire de cette organisation prévue le 28 novembre à Vienne. «Il n'y a pas de retour sur l'accord d'Alger. Aujourd'hui, nous sommes en application de cet accord. Le comité technique de haut niveau installé suite à la réunion d'Alger est en train d'y travailler, et l'accord d'Alger n'a pas été remis en cause», a indiqué M. Boutarfa à la presse. Le ministre a indiqué également que ce comité technique de haut niveau avait «déjà réglé pas mal d'éléments techniques». Il a proposé que la durée de l'accord soit d'une année à partir de janvier 2017 avec révision au bout de six mois, a-t-il précisé. M. Boutarfa a souligné qu'il faudrait attendre la prochaine réunion de l'Opep où les quotas de chaque pays seront arrêtés,

ajoutant que «chaque pays réduira en fonction de son volume de production actuel». La présidence de ce comité technique de haut niveau de l'Opep, chargé essentiellement de définir les mécanismes de réduction de la production de chaque pays membre et de coordonner avec les pays non membres de l'Opep pour la mise en œuvre de l'accord d'Alger, a été confiée à l'Algérie.

### Mines : Pour une meilleure exploitation

**Source : El Moudjahid**

Des participants à un regroupement régional des opérateurs miniers du Sud-est du pays, tenu lundi à Ouargla, ont plaidé pour une exploitation optimale et judicieuse des ressources minières afin de contribuer à l'effort de l'industrialisation et de la diversification de l'économie nationale. Ces intervenants, dont des spécialistes dans le domaine et des cadres de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), ont mis l'accent, en outre sur la nécessité de déployer les efforts de toutes les parties concernées pour assurer une meilleure exploitation de l'ensemble des sites miniers, en respectant les règles de l'activité minière, notamment la préservation de la sécurité publique et la protection de l'environnement. Dans son intervention, le directeur de l'antenne régionale de l'ANAM (Ouargla), Toufik Moukhtari a fait savoir que la région du Sud-est recèle un total de 474 sites miniers, dont 166 sites inactifs (non lancé ou abandonné), qui sont répartis sur les territoires des antennes régionales de l'ANAM basées à Ouargla, Batna, Tébessa et Tamanrasset. De son côté, le chef du service HSE à l'agence, Nacerddine Laib, a mis en exergue les diverses contraintes liées à l'activité minières, notamment en matière de l'opposition des citoyens ainsi que les litiges avec les propriétaires des terrains et la présence d'un patrimoine culturel protégé dans les zones ciblées.

Concernant la fermeture des sites miniers, Naïma Mesrane, (ingénieure en environnement), a insisté sur le réaménagement et la remise en état des sites miniers exploités, dans le but de réduire les risques au niveau des lieux en question et protéger l'environnement, ajoutant que 168 sites miniers à l'échelle nationale ont été fermés, entre 2014 et 2016. Retenu dans le cadre d'une série de rencontres régionales, cette rencontre, à laquelle des responsables et cadres relevant du secteur de l'industrie et des mines, des opérateurs miniers et différents partenaires relevant de quatre antennes régionales de l'ANAM (Ouargla, Tamanrasset, Batna et Tébessa), englobant huit wilayas, à savoir Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi, Batna, Biskra, Tébessa et El-Oued, ont pris part, vise à sensibiliser les opérateurs miniers sur leurs engagements et leurs responsabilités dans le domaine de l'activité minière. Et sur les aspects environnementaux de l'industrie minière, a indiqué le Président du Comité de Direction à l'ANAM Haçane Hariati. Initié par l'ANAM, ce regroupement, qu'abrité la maison de la culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, permettra également aux opérateurs miniers de cette région d'exprimer leurs préoccupations et soulever leurs revendications liées à l'activité minière, a-t-il conclu.

### Pétrole : Le Brent à plus de 46 dollars

**Source : El Moudjahid**

Les prix du pétrole rebondissaient hier en cours d'échanges européens, alors que les investisseurs reprenaient goût au risque à la veille des élections présidentielles aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 46,12 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 54 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light

sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre gagnait 66 cents à 44,73 dollars. Les cours de l'or noir avaient chuté la semaine dernière pour atteindre vendredi 45,08 dollars pour le Brent, au plus bas depuis près de trois mois, et 43,57 dollars pour le WTI, au plus bas depuis un mois et demi. «Les investisseurs s'étaient délestés de leurs actifs les plus risqués, alors que la probabilité d'une défaite de Hillary Clinton face à Donald Trump paraissait plus probable», commentait un analyste. Les marchés craignent en effet qu'une présidence du candidat républicain entraîne une forte instabilité sur les marchés, tandis que la Démocrate proposerait sans doute une politique économique dans la continuité de celle actuellement pratiquée aux Etats-Unis. «Ce matin, les cours sont remontés alors que le marché reprend confiance, car le FBI a annoncé qu'une enquête sur les e-mail de la candidate démocrate n'était pas nécessaire», ajoutait l'analyste.

### «L'Algérie ambitionne de devenir le hub de l'intégration économique de l'Afrique»

**Source : Le Soir d'Algérie**

Parmi les propositions qui seront discutées lors de ce forum : la création de deux zones franches, au nouveau port de Cherchell et à la ville de Tamanrasset, qui seront reliées par la route transsaharienne afin de faire accéder les marchandises au marché africain.

Dans une conférence de presse tenue hier à l'hôtel El Djazaïr (ex-Saint-George) à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a présenté le Forum africain d'investissements et d'affaires qui se déroulera du 3 au 5 décembre prochain à Alger. C'est un événement qui exprime selon lui, l'ambition de l'Algérie à faire de son poids politique un atout pour booster l'intégration économique du continent.

En effet, l'objectif de ce forum, qui regroupera plus de 2 000 opérateurs économiques, africains et non-africains ainsi que des décideurs institutionnels, est de faire de l'Algérie un hub pour les investisseurs afin de se connaître et discuter des opportunités d'affaires sur le continent dont les performances aujourd'hui contribuent fortement à tirer la croissance économique mondiale. «Il s'agit, comme l'indique le slogan de ce premier rendez-vous, de créer de nouvelles dynamiques qui favoriseront un effort collectif en vue de la construction de partenariats gagnant-gagnant», a-t-il déclaré.

Ramtane Lamamra a souligné que «la diplomatie algérienne s'adapte pour contribuer à l'effort national de développement». Et d'ajouter : «Toutes les puissances économiques trouvent des opportunités d'affaires en Afrique et essaient de consolider leurs relations avec les pays du continent dont certains réalisent une croissance à deux chiffres.

Et il est normal que l'Algérie fasse de même. Ses ambitions doivent être proportionnelles à sa dimension géographique qui est la plus importante du continent et de l'espace méditerranéen. Beaucoup de produits algériens circulent en Afrique à travers les circuits informels et il y a lieu d'organiser ce commerce de manière à ce qu'il rapporte quelque chose au pays».

Présent aux côtés de Ramtane Lamamra, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad a souhaité que ce forum soit le prélude au retour de l'Algérie sur la scène africaine. «Le FCE a une vision, une ambition et des propositions pour créer de nouvelles dynamiques à même de réussir l'intégration économique de l'Afrique.

Notre vision rejoint celle du président de la République qui incarne le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) dont les objectifs de sécurité et de paix impliquent un investissement pour le développement du continent», a-t-il déclaré. Il a indiqué que la vision du FCE se base sur cinq principaux leviers à savoir, l'agriculture, l'énergie, le numérique, le capital humain et les infrastructures. «Nous proposons de créer une zone franche au nouveau port de Cherchell et une autre à Tamanrasset. Une grande partie de la route transsaharienne est déjà réalisée pour faire accéder les marchandises au marché africain. Cela réduirait énormément le temps de transport», a-t-il proposé.

De son côté, la secrétaire général (SG) du ministère de l'Industrie et des Mines, Rabea Kherfi a estimé que «c'est un acte fort de notre diplomatie et que cela vient à point nommé pour inscrire la diversification de l'économie nationale dans une perspective internationale avec tout ce que cela implique comme rentabilisation des infrastructures et recherche de débouchés pour nos marchandises».

### [L'Algérie est le deuxième marché derrière la Chine pour le port de Marseille-Fos](#)

#### **Source : Algérie Eco**

L'Algérie domine les échanges Nord-Sud, avec le port de Marseille-Fos, tout trafic confondu, et ce avec un volume de presque 10.000 tonnes, devant la Tunisie et le Maroc, selon l'Association des Agents et Consignataires de Marseille Fos (AACN).

En fait, le Grand Port maritime de Marseille (GPMM) totalise une trentaine de services directs sur le secteur et une dizaine en transbordement, toujours selon la

même source. Elle dénombre, sur le pays, 9 services conteneurisés directs, dont 6 dans les bassins Est et 3 dans les bassins Ouest. Dans le secteur du multipurpose et du con-ro, elle comptabilise 3 services hebdomadaires.

« En matière de passagers, elle chiffre de 1 à 2 par semaine le nombre de départs sur Alger en sortie du port phocéén. « Au-delà de ces lignes directes, l'Algérie est également desservie en sortie de Fos par des services en transbordement via Algésiras, Malte ou Barcelone » précise la même source. L'Association peut proposer également des liaisons Anvers-Alger en 5 jours, un Paris-Béjaïa ou Oran en 4 jours ou relier enfin l'Équateur à Alger ou Ghazoauet en 30 jours.

Pour rappel, une délégation algérienne, composée de responsables portuaires, de professionnels du transport maritime et d'industriels, s'est déplacée à Marseille, les 11 et 12 octobres derniers, à l'invitation de l'association Via Marseille Fos.

Une visite dont l'objectif affiché était de resserrer une nouvelle fois les liens entre le port de Marseille et l'Algérie, qui constitue le deuxième client du port phocéén derrière la Chine dans le secteur des marchandises diverses.

Une occasion pour les responsables des ports d'Arzew, Skikda et Béjaïa, ainsi qu'à des transitaires, armateurs et agents maritimes mais aussi industriels et exportateurs algériens de découvrir et visiter de nouveau les installations des bassins Ouest (les terminaux à conteneurs opérés par Eurofos et Seayard puis les quais gérés par Sosersid - groupe ArcelorMittal) ainsi que les bassins Est (Med Europe Terminal).

Rappelons également qu'une délégation marseillaise conduite par l'association de promotion du port de Marseille-Fos s'était rendue à Alger en janvier pour travailler notamment sur la formation et les échanges douaniers.

Selon l'AACN, dans le secteur des marchandises diverses, l'Algérie constitue le deuxième marché derrière la Chine pour le port de Marseille-Fos. Longtemps dominés par la remorque et le conventionnel, les flux destinés à l'Algérie ont été peu à peu gagnés par la conteneurisation.

### Grippe aviaire : "L'élevage domestique n'est pas touché"

**Source : Liberté**

Il existe un dispositif de lutte mondiale contre cette maladie auquel prend part l'Algérie.

Ce qui oblige les autorités concernées à déclarer ces cas de mortalité dès leur survenue.

Le directeur des services vétérinaires (DSV) au ministère de l'Agriculture, Karim Boughanem, confirme la mort d'un millier d'oiseaux migrateurs atteints de grippe aviaire à Ménéea dans la wilaya de Ghardaïa. Suite à l'alerte donnée par des forestiers à Sebkhel El-Malleh, une zone humide de cette localité, une inspection des services vétérinaires s'est, selon lui, déplacée sur les lieux. Des prélèvements sur les oiseaux affectés ont été effectués et envoyés au Laboratoire central vétérinaire. Les analyses ont détecté la présence de l'influenza aviaire de type H7N1. Ce virus a touché, le 20 octobre, quelque 892 oiseaux migrateurs de différentes espèces — tadorne casarca, sarcelle marbrée, canard colvert et poule d'eau — retrouvés morts dans cette zone humide.

Cependant, le Dr Boughanem tient à préciser que les bêtes ciblées par ce virus sont des oiseaux migrateurs. "Pour le moment, les oiseaux domestiques ne sont pas contaminés", rassure-t-il. "Certes, jusque-là, nous n'avons pas enregistré de contamination de l'élevage domestique, mais nous poursuivons nos recherches afin de déceler d'éventuels nouveaux cas", affirme le directeur des services vétérinaires. Pour le Dr Karim Boughanem, ces cas de mortalité sont fréquents de par le monde. Il existe un dispositif de lutte mondiale contre cette maladie auquel prend part l'Algérie. Ce qui oblige les autorités concernées à déclarer ces cas de mortalité dès leur survenue. Des mesures ont été ainsi prises pour le contrôle des déplacements à l'intérieur du pays, la traçabilité et l'abattage sanitaire.

L'apparition du virus d'influenza aviaire en France depuis l'automne dernier a contraint, faut-il le rappeler, les autorités françaises à alerter les pays limitrophes quant à un risque de propagation vers les régions du Sud, principalement le Maghreb, dont l'Algérie.

Dans une instruction émise le 18 février dernier, le ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a mis en garde l'ensemble des acteurs de la filière avicole et les organismes en charge de la santé animale de mettre en place des dispositifs efficaces à même d'éviter l'extension du virus au-delà des frontières hexagonales. Or, l'Algérie avait déjà suspendu toutes les importations de volailles et autres produits avicoles depuis le marché français à cause des précédentes annonces de l'existence de foyers de grippe aviaire dans l'Hexagone. Une chose est certaine, après les cas signalés dans plusieurs wilayas du pays durant les années 2006 et 2007 et qui ont occasionné, d'ailleurs, des dégâts importants, cette pathologie n'a pas réapparu dans notre pays sous forme d'épidémie. Des foyers sont enregistrés de temps à autre, mais ils

sont aussitôt éliminés grâce au dispositif de lutte mis en place par la tutelle. Cette mobilisation affichée par les pouvoirs publics devrait être maintenue et renforcée afin d'éviter toute contamination locale qui entraînerait des pertes considérables à la filière avicole...

## COMMERCE

### Naftal : Nouvelle carte de paiement électronique

**Source : El Moudjahid**

«C'est un grand moment de l'histoire de notre entreprise.» Le PDG de Naftal n'a pas trouvé en effet des mots plus forts que ça pour exprimer sa «satisfaction» et sa «fierté» de voir cette filiale de Sonatrach lancer sa première carte de paiement électronique. «C'est une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la politique du système monétaire initiée par le gouvernement mais aussi elle vient confirmer l'ambitieux projet de modernisation de Naftal à l'horizon 2030, qui touche tous les domaines d'activités stratégiques de l'entreprise», a indiqué, hier, Hocine Rizou lors d'une cérémonie organisée pour la circonstance à la station de services de Mazafran, Zéralda (Alger).

Baptisée «Bitaqati», cette carte à puce entre donc dans sa phase pilote qui s'étalera jusqu'à la fin de l'année en cours pour ne concerner dans un premier temps que les employés de l'entreprise. Il est question durant cette phase «d'évaluer», de «valider» et de «s'assurer» en interne, à travers la flotte de Naftal, que l'ensemble des objectifs arrêtés par cette nouvelle solution, ont été atteints pour un fonctionnement à la fois «effectif, efficace et sans faille». Ensuite, et dans une deuxième étape, l'utilisation de cette carte électronique sera orientée vers les partenaires de Naftal, gestionnaires de flottes et revendeurs distributeurs, appelés

communément clients «Corporate» pour assurer une bonne maîtrise de sa montée en puissance. Et enfin, elle sera généralisée graduellement au grand public à l'échelle nationale, c'est-à-dire, à tous les automobilistes, à travers une offre adaptée à la mesure de leurs attentes. La carte en question, disponible dans les stations-service de Naftal mais aussi dans les kiosques, voire les bureaux de poste, permettra aux citoyens de rationaliser et de maîtriser la consommation du carburant.

### **Fidéliser la clientèle**

«Il devrait y avoir plusieurs paliers et niveaux de consommation, de 2.000 DA à 8.000 DA en passant par 5.000 DA», a révélé le PDG de Naftal qui a tenu à saluer les «compétences» et le «professionnalisme» de son partenaire dans ce projet, en l'occurrence HB Electronique. «La conception de cette carte est algérienne à 100%, ce qui doit être valorisé », s'est-il félicité.

Outre le carburant, «Bitaqati» qui va remplacer progressivement la première carte déjà existante et réalisée en partenariat avec la BEA permettra à la clientèle de Naftal d'acquérir toutes les prestations et les services déjà existants au niveau de la station-service, et ceux à venir, au fur et à mesure de la réalisation des projets inscrits, notamment les prestations hors fuel, à l'image de l'hôtellerie, des superettes, cafeteria et autre restauration. Une solution aux «multiples» avantages qui permettra aux clients de Naftal de remédier «graduellement», voire «définitivement», au recours au paiement cash, pour l'ensemble des prestations citées précédemment. Pour les responsables de Naftal, l'objectif recherché à travers le lancement de la carte de paiement électronique est

de «fidéliser» leur clientèle et de «renforcer» la relation de confiance «déjà existante» entre Naftal et client.

«Ce grand projet de modernisation multidimensionnel qui place Naftal, au regard de sa dimension nationale, comme un des acteurs majeurs dans la dynamique et l'essor de l'économie nationale, se singularise essentiellement par la place de choix qu'il accorde au client, en le mettant au centre de ses préoccupations», a soutenu M. Hocine Rizou qui souligne que cette place de premier rang, se traduit par la «diversification», la «richesse» et la «qualité» de «haute facture» des prestations et des services qu'il ambitionne de lui offrir.

### [Le chiffre du jour, Mobilis : progression de 22%](#)

#### **Source : El Moudjahid**

Algérie Télécom Mobile, Mobilis, réalise sur les 9 premiers mois de 2016, un chiffre d'affaire de 90,6 milliards de DA contre 74,3 milliards pour la même période de 2015 soit une hausse de +22%.

Le nombre total d'abonnés s'est, quant à lui, établi au 30 septembre 2016 à 17,5 millions, en augmentation de 6,25% par rapport aux 9 premiers mois de 2015.

Le parc des abonnés post payés est passé de 1.012.301 clients à 1.447.669 clients, soit une évolution de + 43% et ce grâce à l'offre WIN lancée en avril 2016. A noter que le parc des abonnés 3G constitue désormais 60% des clients, ce qui dénote l'engouement du marché pour l'utilisation grandissante de la Data sur son réseau.

Le résultat brut d'exploitation avant impôts et amortissements à, quant à lui, connu une augmentation de +70%.

Enfin et avec la commercialisation des offres 4G à partir du 1er octobre 2016 sur les 3 wilayas obligatoires Ouargla, Oran et Alger suivies bientôt par 11 wilayas supplémentaires, le déploiement de la 3G sur l'ensemble du territoire national se poursuit.

### [La ferme aquacole de Cap Falcon relève le défi](#)

#### **Source : Le Quotidien d'Oran**

Située dans la crique du village côtier de Cap Falcon, dans la commune d'Aïn El Turck, la ferme aquacole vient de s'illustrer parfaitement à travers sa première récolte de l'espèce de poisson dorade et ce, une année seulement après l'ensemencement des alevins, apprend-on des responsables de cet investissement inédit dans la contrée d'Aïn El Turck. «Un montant de 300 millions de dinars a été investi pour la réalisation de cette ferme aquacole, spécialisée essentiellement dans l'élevage de la dorade et de loup de mer, qui s'étend sur une superficie de 20 hectares», a confié M. Ibrir contacté à ce sujet par Le Quotidien d'Oran, avant de renchérir «dans un premier temps nous avons estimé une production annuelle de 300 à 350 tonnes de poissons. L'ensemencement de 810.000 alevins de dorade et de 500.000 alevins de loup de mer a été réalisé dans six cages flottantes. Nos prévisions à court terme, en 2017, l'augmentation de la production avec 1.000 tonnes par année avec la mise en place de six autres cages flottantes».

Il importe de noter que l'élevage du poisson contribuera selon les prévisions des responsables du secteur de la pêche à endiguer un tant soit peu la hausse des prix du poisson, qui est relevée ces dernières années sur chez les poissonniers et ce, en raison d'une déficience

flagrante en matière de disponibilité. Cet état de fait est à l'origine du choix porté par les responsables dudit secteur à opter pour l'aquaculture artisanale, synonyme d'une plus grande disponibilité du poisson de différentes espèces sur les étals des poissonniers. De par son importance, cette activité vise notamment à contenir l'envolée des prix du poisson dont est durement confrontée la ménagère.

Notons dans ce volet la sélection de 17 bassins d'irrigation dans des fermes agricoles du poisson-chat entre autres accordée par la direction de la pêche et des ressources halieutiques en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), a indiqué la même source. Deux bassins pour l'élevage du poisson-chat répertoriés dans la wilaya de Ghardaïa ont été en effet sélectionnés. Toujours est-il que la première récolte dans un élevage de dorades au large du village de Cap Falcon, qui a donné satisfaction, selon notre interlocuteur, contribue grandement au prélude d'une augmentation à court terme à la faveur d'un autre investissement.

## Brandt Algérie pénètre le marché européen

### Source : Liberté

Les nouveaux lave-linge Top de la marque Brandt et Vedette, destinés principalement à l'exportation, ont été lancés, hier, à Alger.

L'objectif tracé par le groupe Brandt Algérie de Cevital est désormais atteint. Conçus principalement pour l'exportation, les produits fabriqués localement par Brandt Algérie envahissent depuis juin 2016 le marché européen, notamment français. Un défi relevé du fait, d'abord, de la nature même du marché ciblé, dont les produits qui y accèdent doivent répondre, impérativement, aux exigences fondamentales des

règlements et directives européennes en termes de sécurité et de protection du consommateur.

Ensuite, compte tenu du taux d'intégration du produit qui est à hauteur de 85%, et ce, deux années seulement après la mise sur pied de l'usine Brandt à Sétif. Hier, lors du lancement des nouveaux lave-linge Top de la marque Brandt et Vedette, Tahar Bennadji, directeur général du groupe, a expliqué que même si le produit est destiné principalement à l'exportation, "il est aussi disponible à la vente dans les différents Brandt Stores en Algérie". Il a indiqué que les produits répondent à toutes les exigences, y compris le prix, car "il est le seul lave-linge Intellect à être acquis à moins de 30 000 DA", "Nous avons étudié le prix pour permettre aux petites bourses d'y accéder", a-t-il dit, rappelant que ce même produit vient de s'adjuger "l'un des prix les plus prestigieux au monde : le Janus de l'industrie". Ce prix, pour précision, est décerné annuellement par le célèbre Institut français du design (IFD). Concernant la fabrication, Rachid Aouali, Product Manager, a expliqué que toutes les pièces, y compris électroniques, sont fabriquées localement.

Il a indiqué, par ailleurs, "la collaboration entre le designer et l'industriel", une des caractéristiques par lesquelles se distingue le produit Brandt, soulignant que le lave-linge Brandt, qui "permet un ajustement inégalé des consommations d'eau, d'électricité et de la durée des cycles en fonction de la dureté de l'eau (exclusivité Brandt), de la charge et du type Intellect, est le seul sur le marché à tenir compte du paramètre dureté de l'eau, alors qu'il est indispensable pour garantir une qualité de lavage irréprochable". À propos des fonctionnalités du produit Brandt, il a expliqué qu'il est conçu de sorte à ce qu'il mémorise automatiquement le cycle le plus utilisé, avec la technologie Easy-Start. M. Aouali a indiqué que "ce lave-linge Intellect préconise l'ensemble des

paramètres, à savoir le programme le plus souvent utilisé, la température la plus fréquente pour ce programme, la vitesse d'essorage choisie et les dernières options sélectionnées". Il permet aussi de réduire significativement la consommation énergétique. Ainsi, cet appareil obtient la note de A+++10%. Équipé d'autres technologies, comme le système Posistop et ouverture sésame, le tambour s'arrête automatiquement en position d'ouverture lorsque le cycle est terminé. Pour plus de confort, le portillon s'ouvre d'une simple pression du doigt. Pour le lave-linge Vedette, les responsables ont expliqué que Vedette est reconnue comme la marque spécialiste du soin du linge, offrant des produits faciles à utiliser grâce à des technologies de pointe qui simplifient le lavage. Il convient de noter que la marque Vedette fait partie du Groupe Brandt et est déjà présente en Algérie depuis quelques mois avec le réfrigérateur. Logé dans 40 cm de large, le lave-linge Top Vedette dispose d'une capacité de 6 kg pour accueillir le linge de toute la famille. Ce produit est conçu aussi comme un économiseur d'énergie, avec une technologie qui lui permet la détection automatique de la quantité de linge, ce qui permet de gagner jusqu'à 50% de temps de lavage et d'économiser jusqu'à 15 litres d'eau par cycle. Ce produit fabriqué à hauteur de 85% en Algérie est cédé à 29 600 DA. Quant au produit Brandt, il l'est à 32 990 DA. "Ce prix est le même dans tous les points de vente à travers le pays", a indiqué M. Bennadji.

## REGIONS

### Les entreprises s'investissent à Sétif : La solidarité gagne du terrain

#### Source : El Moudjahid

Dans une wilaya où les nombreuses entreprises de réalisation, industriels, investisseurs et autres

opérateurs économiques ont de tout temps constitué une véritable force de frappe qui n'a pas cessé d'être présente sur le terrain pour traduire dans la réalité les investissements d'envergure consentis par l'État au titre des différents programmes initiés par le Président de la République, la solidarité communautaire ne cesse aujourd'hui de gagner du terrain, s'intensifiant chaque jour un peu plus dans de nombreux secteurs et non des moindres et contribuer ainsi à l'effort du développement.

C'est le moins que nous puissions dire de cette rencontre à laquelle de nombreux réalisateurs et investisseurs ont été conviés, samedi, à un dîner offert par le nouveau wali de Sétif, Nacer Maskri, et qui, au-delà d'un espace protocolaire, aura constitué un moment fort de citoyenneté affirmée et de disponibilité réitérée dans l'énoncé de tous ces projets déjà réalisés sans contrepartie ou en voie de l'être ou sur le point d'être lancés, et viennent ainsi consolider l'effort de l'état dans une conjoncture qui exige plus que jamais la conjugaison de tous les efforts.

Intervenant à l'issue de cette rencontre, le wali rappelle que cette initiative s'inscrit dans une démarche de continuité fondée sur une vision participative fondée sur la citoyenneté et qui vaut à la wilaya de Sétif d'être une fois encore aux avant-postes et de briller par son caractère précurseur.

Il fera état des efforts et des investissements d'envergure qui ont été consentis par l'État dans cette wilaya ou les grandes avancées qui ont été relevés dans tous les domaines lui valent le qualificatif de wilaya pionnière. Autant d'actions que le premier responsable de cette wilaya à citées, évoquant la réalisation, depuis 1999, de plus de 155.000 logements tous segments confondus, plus de 439 km de routes, un aéroport, 97

lycées, plus de 260 CEM, 854 écoles primaires, un taux de couverture en gaz naturel qui avoisine les 94%, et bien d'autres équipements importants, à l'instar des deux universités, de l'École supérieure de professeurs d'enseignement, le tramway qui est en voie de réalisation avancée et d'autres dossiers d'investissement non moins importants. «Une dynamique de développement à laquelle vous avez contribué par votre adhésion», ajoute-t-il en s'adressant à tous les chefs d'entreprises et opérateurs économiques présents, avant d'établir la nécessité de consolider cet effort et faire en sorte que cette dynamique ne soit pas rompue et abonde dans le sens des orientations du gouvernement et instructions du Président de la République.

Aussi appellera-t-il tous les chefs d'entreprises, industriels et investisseurs à relever une fois encore le défi qui s'impose, sachant que la wilaya de Sétif à toujours su faire valoir l'initiative privée, énumérant les nombreux projets qui ont été déjà réalisés, qui sont en voie de réalisation ou seront lancés dans les prochains jours, au titre de cette solidarité citoyenne.

Dans le domaine des travaux publics, les deux grands projets ayant trait au nouvel évitement sud de la ville de Sétif sur 22 km, avec la création d'une nouvelle voie, et celui du dédoublement de la RN77 d'El-Eulma à Hamam Sokhna, déjà en voie de réalisation avec des taux de 35%, pour le premier, et 50%, pour le second. Le secteur de la santé n'est pas en reste de cette dynamique puisque après l'inauguration d'un centre de sante doté de toutes les commodités, réalisé également dans le cadre de la solidarité communautaire, 3 autres projets inhérents à la réhabilitation de la pédiatrie de Kaâboub, la mise en place d'un service d'oncologie doté de 18 lits et d'un service d'hémodialyse à El- Eulma, de même qu'une morgue seront lancés incessamment.

Cela indépendamment de la livraison de deux ambulances médicalisées. Concernant le secteur de l'éducation, 14 écoles primaires de 9 classes chacune et des commodités nécessaires seront également lancées dans les prochains jours, après l'achèvement des études et la livraison à la dernière rentrée d'une école flambant neuve réalisée également dans le cadre de la solidarité. Autant de projets impulsés par des entreprises privées et publiques, et qui sont consolidées par la viabilisation de la nouvelle zone d'activité et de commerce de Guedjel.

### [Tipasa : Les perspectives du Plan aquapêche](#)

**Source : Le Soir d'Algérie**

Selon les informations révélées par le plan de développement de l'aquaculture, ce secteur comprend l'aquaculture marine, l'aquaculture continentale, saharienne et d'eau douce.

L'aquaculture marine comprend quant à elle des projets de pisciculture avec le volet de la production de conchyliculture et la production de crevetticulture marine.

Précisons par ailleurs que la pisciculture est l'une des branches de l'aquaculture qui désigne l'élevage des poissons en eau douce, saumâtre ou salée. Quant à l'aquaculture d'eau douce, elle comprend la production de la pisciculture, de l'aquaculture intégrée et de la pêche continentale.

On distingue la pisciculture continentale, issue de l'aquaculture continentale, qui désigne l'ensemble des activités aquacoles conduites en eau douce et la

pisciculture marine qui désigne l'ensemble des activités piscicoles conduites en eau de mer à l'instar de la reproduction, l'élevage, et la conservation de poissons par des moyens qui complètent ou remplacent ceux qui sont normalement présents dans la nature.

A la lumière de ces explications, quel est l'état des lieux au niveau de la wilaya de Tipasa ?

On nous a révélé qu'il y a plusieurs infrastructures, notamment la ferme de pisciculture marine et le centre conchylicole de Bou-Ismaïl, ainsi que le centre de pêche continentale de Boukourdène, sis à 10 kilomètres de Tipasa. Ainsi, nous sommes informés que la conchyliculture est l'élevage des coquillages, une forme d'aquaculture, sur une zone classée, dédiée à la production professionnelle ou surveillée dans le cadre de la pêche de loisir.

La production de la ferme conchylicole opérationnelle de Bou-Ismaïl est de 25 tonnes/an.

S'agissant des projets en cours de réalisation, il existe un projet de ferme intégrée de conchyliculture-tourisme réalisée à 50%. Il y a aussi la création d'une zone d'activité aquacole au niveau de Damous dédiée à 20 promoteurs. Dans ce cadre, il a été procédé à l'octroi de six arrêtés de concessions pour la réalisation de 5 fermes piscicoles en off-shore et une ferme conchylicole. Le programme d'investissement dans le cadre du système d'accompagnement à l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture (Saipa), pour la wilaya de Tipasa se présente comme suit : onze projets d'aquaculture marine avec une production prévue de 6 000 tonnes, générant 280 emplois directs.

Outre ces projets, il convient de considérer le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture dans le milieu agricole, qui intègre 37 exploitations agricoles, 42 bassins d'irrigation générant un volume total de 42 000 m<sup>3</sup> et concernant une surface irriguée de 400 hectares, avec des perspectives prévisionnelles de production de 5 000 tonnes, permettant l'ensemencement de 8 400 espèces d'alevins du type Carpe et Tilapia.

### Tiaret: Cap sur les légumes secs

#### Source : Le Quotidien d'Oran

Réputées jadis pour être un véritable grenier de tout le pays, Tiaret et les vastes plaines fertiles du Sersou retrouvent une seconde vie grâce aux nouvelles mesures des pouvoirs publics visant à redonner au travail de la terre la place qui lui échoit.

En effet, parallèlement à l'augmentation des parcelles agricoles destinées à la céréaliculture, plus de 315.000 hectares au titre de la campagne labours-semailles pour l'année en cours, l'encourageante relance de la production de légumes secs est perçue comme un gage d'avenir par nombre de connaisseurs des arcanes de la terre.

La production des légumes secs dans la wilaya de Tiaret, la lentille et les pois chiches notamment, a pratiquement triplé cette saison, atteignant plus de 43.800 quintaux contre 14.460 quintaux l'année précédente, selon des chiffres de la direction des services agricoles de la wilaya.

Une belle performance réalisée grâce à l'extension des superficies réservées à ces cultures, lesquelles sont passées de 2.934 à 5.530 ha cette année. La production de lentilles a atteint 41.800 quintaux, alors que celle des

pois chiches s'est élevée à 2.000 quintaux, a indiqué la même source. Les services techniques de la direction des services agricoles multiplient les mesures de facilitation et d'encouragement à l'adresse des fellahs afin d'intensifier la production des légumineuses. La disponibilité des semences de bonne qualité annonce d'ores et déjà une très bonne récolte en prévision de la prochaine campagne agricole.

A noter qu'en matière de foncier agricole, la wilaya de Tiaret dispose d'une superficie globale de 705.650 hectares dont 189.200 appartenant au secteur privé, 507.397 ha dans le cadre de la concession agricole, 8.350 autres hectares répartis entre fermes pilotes, 703 hectares exploités par des instituts spécialisés dans le développement agricole.

Concernant les ressources hydriques, la capitale des Hauts-Plateaux de l'Ouest dispose de trois barrages et dix-sept retenues collinaires destinées à l'irrigation agricole, et 5.853 puits et forages, avec plus de 42 millions de m<sup>3</sup> réservés à l'irrigation d'appoint.